

# MDA...MDA...MDA...MDA...MDA...

**Le SMdA : la voix syndicale des artistes plasticiens :** En 2008 voit le jour le syndicat Solidarité Maison des Artistes (SMdA). Par des actions syndicales individuelles et collectives, celui-ci valorise et défend la condition de l'artiste. Souvent de manière parallèle à La Maison des Artistes (La MdA), mais en toute indépendance. Jean-Marc Bourgeois, vice-président de La MdA, et Charles Pasino, secrétaire général du SMdA nous présentent cette structure.

**Au profane au suspicieux, le SMdA peut apparaître comme le syndicat de La MdA, ce qui est loin de la réalité. Ses origines, en premier lieu, en attestent. Pourriez-vous revenir sur l'émergence de cette institution ?**

J-M. B : Ce nouveau syndicat dans le paysage des arts graphiques et plastiques a été créé à l'initiative d'artistes adhérents de La MdA. Car ces derniers n'acceptaient pas que leur association, regroupement représentatif des artistes professionnels, ne soit pas intégrée dans les commissions professionnelles, les réunions interprofessionnelles ou institutionnelles, bref dans aucune instance décisionnaire inhérente à la condition de l'artiste auteur et de son régime social et fiscal.

Aussi, lorsque les personnes à l'origine du SMdA se sont tournées vers le Bureau de La MdA pour demander des conseils à ses membres, nous n'avions aucune raison de refuser. Cette aide, nous l'aurions fournie à toute autre organisation d'artistes émergente car cela fait partie du rôle de notre association, en regard de la diversité artistique et l'engagement de nos adhérents. Nous avons alors endossé le rôle d'observateur dans le processus de constitution du syndicat et de son rapprochement de la branche culture de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail).

**L'indépendance du SMdA n'empêche pas cette structure de partager bien des points de vue et des objectifs avec La MdA. Concrètement, maintenant que le syndicat a une réelle existence, quels liens unissent le SMdA et La MdA ?**

J-M. B : Depuis sa fondation, le syndicat soutient certaines actions de La MdA tout en restant indépendant dans son fonctionnement et ses prises de position. L'échange est constant, dans le respect des prérogatives de chacun. Par son attachement à une grande centrale syndicale représentative telle que la CFDT, ce syndicat relativement récent souhaite légitimement faire entendre sa voix dans toutes les instances. Cela peut aider à la prise de conscience, aussi bien du côté des artistes que des pouvoirs publics, de l'anormalité du rejet subi par La MdA au sein des instances décisionnaires touchant à la vie de l'artiste. Mais ce syndicat peut aussi avoir des divergences de vues avec notre association, au même titre que n'importe quelle autre organisation professionnelle.

**En tant que syndicat rattaché à la CFDT, le SMdA agit donc en imposant**

**sa voix au sein des diverses commissions concernant l'insertion de l'artiste au sein de la société. Cela est-il le moyen d'action privilégié du syndicat ?**

C.P : "SMdA" est très clairement SOLIDARITE MdA, et non "syndicat MdA" comme les mauvaises langues se complaisent à le dire. Et nous revendiquons cette solidarité. Oui, notre appartenance à la CFDT nous permet d'avoir un certain poids dans ces commissions qui régissent la vie et l'avenir des artistes plasticiens. En ce moment, les commissions sur le droit au travail et sur la formation continue nous occupent beaucoup. Car il faut faire en sorte que les lois adoptées ne donnent pas lieu à des absurdités ou à des abus. Quel intérêt pour un artiste plasticien, par exemple, de suivre des formations à l'utilisation de Photoshop ? Il faut des années pour maîtriser cet outil informatique et pouvoir en faire quelque chose au niveau professionnel. Or c'est ce que l'on propose le plus volontiers aux artistes. Le SMdA a donc en effet un rôle important à jouer dans ce cadre, mais il agit aussi sur un plan beaucoup plus local.

Composé d'artistes professionnels pour la plupart adhérents de La Maison des Artistes, le syndicat rayonne aussi grâce aux initiatives de ses membres répartis sur l'ensemble du territoire. En province, surtout, certains de nos adhérents s'adressent directement aux services culturels et à la mairie pour faire entendre leurs revendications. Au sujet de l'attribution des ateliers d'artistes, notamment, trop peu nombreux, occupés bien souvent par des personnes qui n'y exercent plus leur art ou, pire, qui n'ont jamais été artistes professionnels. Les salons et autres manifestations artistiques locales font aussi l'objet d'une grande surveillance de la part de nos adhérents, attentifs aux conditions d'exposition.

**Concrètement, depuis la création du SMdA en 2008, quelles réalisations a permis ce double moyen d'action qui caractérise le syndicat ?**

C.P : Les retombées de notre action locale sont difficiles à estimer. Certaines plaintes sont suivies d'une réaction de la part des autorités locales, d'autres se perdent dans les sables. D'un lieu à l'autre, notre poids n'est pas le même, ou n'est pas perçu de la même façon. Quant aux commissions, c'est une démarche complexe. Il faudra donc attendre pour pouvoir mesurer l'efficacité de notre engagement au sein de ces organisations. Les démarches engagées s'inscrivent sur du long terme, la patience est de mise.

C'est dans cette optique que nous avons, par exemple, réalisé une étude sur le 1% artistique. La trop commune opacité des mécanismes d'attribution de ces appels à projets gêne toute tentative d'appréhension de ce système si souvent dévoyés. Nous avons eu la surprise de découvrir que certaines sociétés proposent aux mairies des "1% clefs en mains", avec panel d'artistes, études de faisabilité, et même parfois le jury prêt à servir ! Ou encore que ces marchés privilégient trop volontiers un certain type de réalisations, celles qui sont soutenues par les DRACS et les FRACS, favorisant toujours la même « famille » d'artistes, ce qui conduit à une facile uniformisation du paysage artistique.

Nous réfléchissons aussi à la création d'un label MDA qui permettrait de jauger la qualité des salons et manifestations artistiques en fonction de leur professionnalisme et leurs réels intérêts ou utilités. Pour le moment, ce projet se heurte à l'établissement d'une base de données fiable, qui demanderait de nombreux mois de travail. Autre piste : le syndicat souhaite ramener le Grand Palais dans le giron des artistes. Sa commercialisation à outrance a dévoyé sa vocation première : être au service des arts et des artistes. Le SMdA tente aussi de lutter contre le fait que les musées phagocytent le milieu de l'art et assoient l'idée que pour l'art "il y a des maisons pour ça". Tous ces problèmes, ce sont d'abord les artistes eux-mêmes qui doivent bien les comprendre afin de défendre leurs propres intérêts.

Notre syndicat vise alors également à rendre possible cette prise de conscience.



**Propos recueillis par Anais Heluin**

Syndicat et organisations professionnelles siégeant au Conseil d'Administration de La Maison des Artistes (collège artistes)

USOPAV – Union des Syndicats et Organisations professionnelles dans les arts visuels – 121 rue Vielle du Temple – 75003 PARIS

SNA-FO : Syndicat National des Artistes-Auteurs Force Ouvrière – 2 rue de la Michodière – 75002 PARIS